



AVIS N°055/2026/BVMAC/DG

AMORTISSEMENT DU PRINCIPAL ET PAIEMENT DES INTERETS « AFCMR A TRANCHES MULTIPLES 2023-2028 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, qu'ALIOS FINANCE Cameroun, émetteur de l'emprunt obligataire dénommé « **AFCMR A TRANCHES MULTIPLES 2023-2028** », procèdera le **16 août 2026**, au remboursement de la 6^{ème} échéance dudit emprunt, pour un montant de **1 691 196 047 FCFA** (un milliard six cent quatre-vingt-onze millions cent quatre-vingt-seize mille quarante-sept), soit **1 586 091 250 FCFA** (un milliard cinq cent quatre-vingt-six millions quatre-vingt-onze mille deux cent cinquante) pour le remboursement du principal et **105 104 797 FCFA** (cent cinq millions cent quatre mille sept cent quatre-vingt-dix-sept) au titre du paiement des intérêts.

Les montants nets à percevoir par tranche d'obligation seront respectivement de **1 453 FCFA** pour la tranche A (soit 1 250 FCFA au titre de l'amortissement du principal et 203 FCFA pour le paiement des intérêts) et **2 575 FCFA** pour la tranche B (soit 2 500 FCFA au titre de l'amortissement du principal et 75 FCFA pour le paiement des intérêts). Les opérations d'encaissement débiteront le **17 août 2026** auprès des guichets des Sociétés de Bourse et des banques teneurs de comptes.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique centrale à l'adresse e-mail : bvmac@bvmac.cm.

Fait à Douala, le 03 août 2026.

Le Directeur Général



Louis BANGA NTOLO